

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 23 septembre 2010, à 10 heures, à la salle de conférence de la MRC de La Haute-Gaspésie à Sainte-Anne-des-Monts, sous la présidence de M. Bertrand Berger et à laquelle étaient présents :

M. Bertrand Berger

Préfet
Représentant de la MRC d'Avignon

M. Denis Henry

Maire de Carleton-sur-Mer
Représentant la MRC d'Avignon

M. Jean-Guy Poirier

Préfet
Représentant la MRC de Bonaventure

M. Gino Lebrasseur

Maire de Paspébiac
Représentant la MRC de Bonaventure

M. Bruno Cloutier

Maire de Percé
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Louise Langlois

Maire de Chandler
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Délisca Ritchie Roussy

Préfet
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. François Roussy

Maire de Gaspé
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M^{me} Micheline Pelletier

Maire de Sainte-Anne-des-Monts
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Réjean Normand

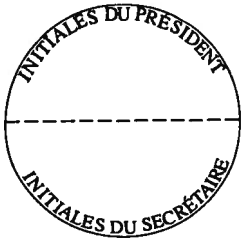
Maire de Rivière-à-Claude
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Joël Arseneau

Maire des Îles-de-la-Madeleine
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jonathan Lapierre

Conseiller
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

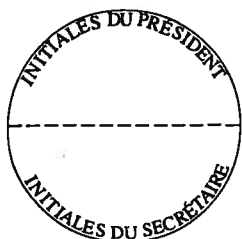


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
2. Vérification des présences et du quorum;
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
4. Présentation du décret du ministre pour la constitution de la RÉGIE;
5. Présentation des administrateurs nommés par les membres de la RÉGIE;
6. Bilan succinct des actes entrepris par le conseil provisoire et les représentants de la RÉGIE;
7. Nomination des dirigeants (président, vice-président, secrétaire-trésorier);
8. Avis de motion de la présentation d'un Règlement d'emprunt;
9. Dépôt du Règlement d'emprunt et du plan d'affaires de la RÉGIE;
10. Date et lieu de la prochaine rencontre et dépôt d'un projet d'ordre du jour;
11. Clôture de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Les membres demandent à M. Bertrand Berger d'agir comme président d'assemblée, il accepte.

Les membres demandent à M. Joël Arseneau d'agir comme secrétaire d'assemblée, il accepte.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Didier Dufour annonce le nom des représentants de chacune des MRC, on constate que 11 représentants sur une possibilité de 12 sont présents. Le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Didier Dufour fait lecture du projet d'ordre du jour. Il suggère aux administrateurs de modifier le point 6. En effet, le bilan succinct pourrait être présenté verbalement et la ratification des actes des administrateurs provisoires pourrait être reportée à une autre réunion.

M. Jean-Guy Poirier propose de modifier le projet d'ordre du jour. Le point 6 serait remplacé par :

« 6. Bilan succinct des actes entrepris par le conseil provisoire et les représentants de la RÉGIE ».

M. Poirier propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU DÉCRET DU MINISTRE POUR LA CONSTITUTION DE LA RÉGIE

Didier Dufour explique la séquence des événements et la publication de la création de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et sa conclusion avec la publication dans la Gazette officielle du Québec de la création de la Régie.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

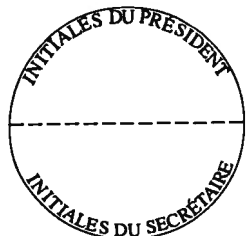
5. PRÉSENTATION DES ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR LES MEMBRES DE LA RÉGIE

Les membres s'étant présentés avant le début de la réunion, ils considèrent que ce point à l'ordre du jour a été respecté.

M. Berger souligne l'arrivée de M. Bruno Cloutier, maire de Percé et représentant de la MRC du Rocher-Percé. Il est accompagné de M. Mario Grenier, directeur de la MRC du Rocher-Percé. On constate que le conseil d'administration de la RÉGIE est au complet.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

R-2010-01



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

6. BILAN SUCCINCT DES ACTES ENTREPRIS PAR LE CONSEIL PROVISOIRE ET LES REPRÉSENTANTS DE LA RÉGIE

Pour le bénéfice des administrateurs qui n'ont pas siégé au conseil provisoire, Didier Dufour fait une récapitulation des principales étapes qui ont mené à la création de la Régie, les démarches et les négociations avec les promoteurs afin d'obtenir des ententes et déposer des projets dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution. Il rappelle que ces démarches ont mené à quatre ententes avec des promoteurs et le dépôt de cinq propositions dans le cadre de l'appel d'offres.

Les projets et promoteurs sont :

- Avignon :
 - o Invenergy, Plateau 2
- Côte-de-Gaspé :
 - o 3Ci, Murdochville
 - o Innergex, Rivière-au-Renard
- Haute-Gaspésie :
 - o 3Ci, Murdochville
 - o Northland Power, Marsoui-La-Martre

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. NOMINATION DES DIRIGEANTS (PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER)

Didier Dufour explique que la Régie étant un organisme municipal, elle ne peut fonctionner sans officiers. Il faut notamment un secrétaire pour consigner les actes de la Régie et un président pour signer certains documents.

Les membres acceptent que Didier Dufour agisse comme président d'élection.

Bertrand Berger propose Gino Lebrasseur au poste de secrétaire-trésorier
Jonathan Lapierre propose Joël Arseneau au poste de président
Délisca Ritchie Roussy propose François Roussy au poste de vice-président

Gino Lebrasseur accepte
Joël Arseneau accepte
François Roussy accepte

N'ayant pas d'autres propositions, les candidats sont déclarés élus :

- Président : Joël Arseneau
- Vice-président : François Roussy
- Secrétaire-trésorier : Gino Lebrasseur

Les membres félicitent les officiers.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

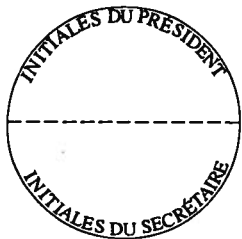
M. Bertrand Berger, administrateur, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (ci-après désignée « RÉGIE »), d'un projet de Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 40 140 000 \$ et un emprunt du même montant pour le développement de projets éoliens communautaires dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2009-02 d'Hydro-Québec Distribution.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

9. DÉPÔT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT ET DU PLAN D'AFFAIRES DE LA RÉGIE

Didier Dufour donne les dernières informations à propos du plan d'affaires et du Règlement d'emprunt.

R-2010-02



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Les administrateurs ayant reçu l'ensemble de ces documents, on leur remet copie de la page 6.2 du plan d'affaires, c'est le tableau 6.1.

Didier Dufour explique aux administrateurs que les chiffres du tableau représentent la répartition alors que le TNO de la MRC de Bonaventure a été retiré. Il informe les membres que la municipalité de Grosse-Îles a également décidé d'exercer son droit de retrait. Les chiffres de la répartition doivent donc être modifiés en conséquence. Comme la RFU de la municipalité de Grosse-Îles représente 0,72 % de la RFU régionale, l'impact sur les autres municipalités est à toute fin pratique négligeable.

Suite à ces informations et quelques éclaircissements suite à des questions des administrateurs, M. Bertrand Berger fait lecture du Règlement d'emprunt. Ce Règlement fera l'objet d'une présentation pour adoption lors de la prochaine réunion de la Régie.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE ET DÉPÔT D'UN PROJET D'ORDRE DU JOUR

Didier Dufour explique la chronologie des événements à venir :

- Annonce des résultats de l'appel d'offres prévu en décembre 2010;
- Signature des contrats avec HQD en janvier.

Afin de pouvoir signer les contrats, il faudra que le Règlement d'emprunt ait été accepté par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. On pense qu'il faudra de trois à quatre mois au MAMROT pour l'approbation du Règlement. Il faut donc approuver rapidement le Règlement d'emprunt, le faire approuver par chacune des MRC et le publier dans les médias de la région.

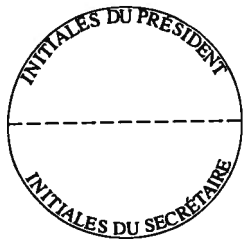
Les administrateurs conviennent d'une date où il y aurait quorum. La prochaine réunion de la Régie aura lieu à Gaspé, le 6 octobre à 9 h 30. Le lieu de la rencontre sera communiqué aux membres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Guy Poirier demande la levée de l'assemblée.

R-2010-03



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de l'énergie
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Joël Arseneau

Gino Lebrasseur

Date

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Le 6 octobre 2010
Date